

Mes valeurs, mon interprétation

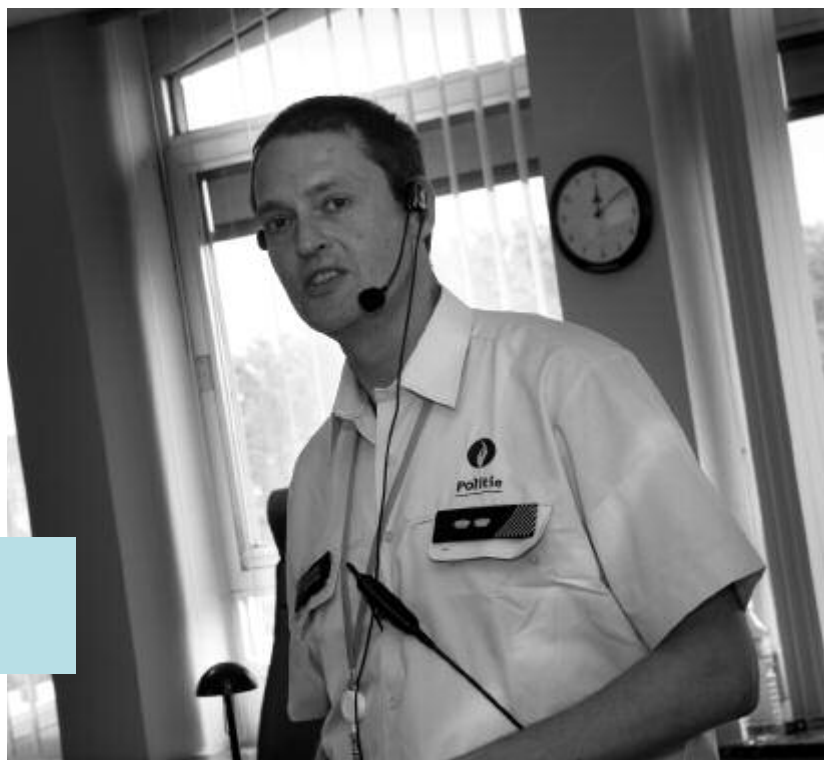
En 2008, dans chaque Infodoc, vous trouverez cette rubrique sur les valeurs de la police. Des membres du personnel y décrivent ce que ces valeurs – par exemple, les six valeurs de la police fédérale reprises dans son *Mission Statement* – signifient pour eux.

Anne Leboulle,
Service des sciences du comportement (DJT),
Police judiciaire fédérale



1. Agir avec **intégrité** signifie pour moi me comporter en respectant mes devoirs de policière et de citoyen et agir en toutes circonstances selon les obligations et les normes de l'organisation. En tant que responsable de service, c'est aussi montrer l'exemple, valoriser les comportements intègres dans le fonctionnement quotidien du service et prendre des décisions justes et conformes aux règles déontologiques..
2. Agir avec **respect** signifie pour moi reconnaître chacun et chacune en tant que personne, accepter les qualités et les défauts, les difficultés et les aspirations de chacun avec humilité et tolérance.
3. Agir avec **ouverture d'esprit** signifie pour moi être attentive aux changements, accepter de remettre en question les pratiques courantes pour améliorer la qualité du service à nos partenaires. C'est aussi accepter les idées des autres, favoriser leur prise d'initiative et anticiper des besoins à venir.
4. Agir avec **flexibilité** signifie pour moi pouvoir fonctionner dans différentes situations, selon les circonstances, dans une recherche constante de qualité. C'est pouvoir s'adapter de manière rapide et efficace, c'est intégrer et faire intégrer l'incertitude dans le fonctionnement quotidien.
5. Agir avec **esprit de service** signifie pour moi être à l'écoute des besoins exprimés et mettre tout en œuvre pour y répondre avec qualité et efficacité. C'est faciliter le travail au sein du service en étant disponible et attentive à chacun. L'esprit de service c'est aussi pouvoir s'effacer au bénéfice du groupe, être créatrice de solidarité et de bien-être pour chacun.
6. Agir avec **fierté d'appartenance** signifie pour moi affirmer les valeurs de l'organisation, oser les défendre en toutes circonstances. C'est faire connaître nos missions, les objectifs que nous poursuivons et l'appui que nous pouvons offrir. C'est aussi communiquer vers l'extérieur notre souci de qualité, notre engagement, de manière adéquate, loyale et professionnelle. ■

Luk Lacaeyse,
chef de service des opérations,
DCA Gand



1. *Agir avec **intégrité** signifie pour moi* : le devoir de me regarder régulièrement dans le miroir, afin de me perfectionner et de veiller à toujours pouvoir regarder les autres dans les yeux. L'honnêteté et la fiabilité constituent donc des leitmotifs pour rendre service aux collègues et aux citoyens, pour les aider ou accomplir quelque chose ensemble. En tant que fonctionnaire de police j'essaie d'appliquer ces principes quotidiennement en agissant avec droiture envers les citoyens. En tant que collègue, je tends constamment à des relations de travail correctes et respectueuses d'autrui. En tant que formateur dans une école de police, j'essaie de mettre en évidence la fonction d'exemple et de prévenir le danger latent de commettre des abus. J'ai horreur des commérages et j'essaie de les freiner lorsqu'ils se répandent. Sans mâcher mes mots, je suis toujours disposé à assumer les responsabilités de mes décisions et de mes actes.
2. *Agir avec **respect** signifie pour moi* : qui veut respecter autrui essaye surtout de le valoriser dans ce qu'il est et dans ce qu'il fait. Si notre organisation policière actuelle entend être un juste reflet de la société, agir avec respect est pour moi d'une importance capitale. Même quand mes conceptions en tant que collègue, chef et citoyen ne correspondent pas à ce qu'un autre dit ou pense, j'essaie de comprendre et de respecter ses propres conceptions. Lors de la prise de petites ou de grandes décisions au sein de la DCA ou du CIK de Flandre orientale, je ne veux certainement pas me laisser guider par un manque de considération. Chaque jour, je constate que le respect se mérite lorsqu'il est mutuel.
3. *Agir avec **ouverture d'esprit** est pour moi* primordial en tant que fonctionnaire de police. J'essaie de me préserver d'une certaine forme de sclérose en cherchant régulièrement de nouveaux défis au sein de l'organisation policière. Spodadiquement, j'observe dans mon entourage des collègues qui effectuent leur job sans plaisir et engagement, "parce qu'ils travaillent ainsi depuis des années et que c'est sans doute bon ainsi...". La police intégrée offre en effet tant de possibilités exceptionnelles de se renouveler et de remettre en question des principes bien établis. Mon parcours au sein du paysage policier (police locale, CIC Flandre orientale, DCA Gand) constitue un bon levier dans mon souci de toujours agir avec ouverture d'esprit. Tous ceux qui croisent mon chemin peuvent sans aucun problème titiller mon esprit critique.



4. Agir avec **flexibilité** apparaît parfois comme problématique pour certains. Pourquoi certaines personnes veulent-elles me convaincre du fait que “ce qu’on fait depuis des années” est la meilleure des choses ? La société – et donc aussi notre organisation policière – est par définition perpétuellement en mouvement, ce qui fait d’une flexibilité permanente un must. Ce que nous faisons avant la réforme des polices ne doit pas, à tout prix, être encore fait de la même manière aujourd’hui. Et les nouvelles méthodes de travail introduites peu après la réforme ne constituent pas de facto les approches salvatrices. La solution d’hier ne représente donc jamais pour moi le remède absolu du surlendemain.
5. Agir avec **esprit de service** représente pour moi le cœur du travail policier. Dans mon job, je n’entends pas seulement aider les citoyens, mais surtout soutenir des collègues et des entités de l’organisation policière, leur faciliter la tâche, les aider à réfléchir à la solution la plus efficiente. Raison pour laquelle j’essaye de faire mon agenda en fonction des nécessités du service, et pas tellement selon mes desiderata personnels. J’essaye à tout prix d’éviter de favoriser mon intérêt personnel et de laisser traîner artificiellement une tâche, un travail ou un service.
6. **La fierté d’appartenance** se traduit dans un sentiment agréable lorsque j’entends, par exemple, que le sentiment d’insécurité est en baisse, quand je lis que la confiance du citoyen en sa police est grande, quand j’apprends qu’une intervention efficace a mené à l’élucidation rapide d’un délit. Cela vous offre le luxe de vous rendre chaque jour au travail en sifflant. C’est aussi la fierté d’avoir réalisé, avec son propre service, une action policière couronnée de succès. Mais aussi la satisfaction d’apprendre la réussite enregistrée par un autre service. La fierté d’ériger et de bâtir, avec tant d’autres collègues, l’organisation policière de demain, sans abus, avec respect pour nos concitoyens, l’esprit ouvert et en répondant aux attentes de nos clients. ■

